



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230921-20230921\_12-DE  
Reçu le 03/10/2023  
Publié le 03/10/2023

N°20230921-12

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS

contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71

www.cctdm.fr

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2022 à 18H30**

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 13 septembre 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 21 septembre 2022 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Philippe CAYRE, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FURGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURANT PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s en exercice :

58

Conseiller.e.s présent.e.s :

46

Suppléant.e.s ayant voix  
délibérative :

2

Conseiller.e.s représenté.e.s :

7

Total votants :

55

**Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :**

Ludovic COMBE à Bernard LORTON  
Christiane SAMSON à Isabelle ROCHE LACOMBE  
Catherine MAZELLIER à Mohammed OULABBI  
Yves GACON à Chantal CHASSANG  
Marina DA COSTA à Patrick SAUZEDDE  
André DEBOST à Bernard VIGNAUD  
Didier STURMA à Isabelle FUREGON

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :**

Maryse BARGE, Michel COUPERIER, Eric CABROLIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF.

**Conseillers ayant voix délibérative :**

Guy PRADELLE, Christophe DOS SANTOS.

**Secrétaire de séance :** Pierre CONTIE

**GROUPEMENT DE COMMANDES – FOURNITURE DE CARBURANT PAR  
CARTE ACCREDITIVES**

*Rapporteur : Tony BERNARD, Président*

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L2113-6 et suivants,

## AR Prefecture

063-200070712-20230921-20230921\_12-DE  
Reçu le 03/10/2023  
Publié le 03/10/2023

**Considérant** que le Code de la Commande Publique offre la possibilité aux acheteurs publics d'avoir recours à des groupements de commandes qui ont vocation à rationaliser les achats en permettant d'une part de réaliser des économies d'échelle et d'autre part de gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation de contrats,

**Considérant** que dans ce cadre, il apparaît opportun de constituer un groupement de commande exclusivement constitué en vue de la passation et de l'exécution d'un marché public pour la fourniture de carburant à la pompe avec cartes accréditatives entre la Commune de THIERS et la Communauté de communes de Thiers Dore et Montagne,

**Considérant** que ce groupement de commande est constitué temporairement, jusqu'aux termes du marché public,

**Considérant** que la Ville de THIERS assurera la coordination de ce groupement,

**Considérant** que ce marché sera passé sous la forme d'un appel d'offres ouvert, il est proposé que la CAO compétente soit celle de la Ville de Thiers.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la constitution d'un groupement de commandes entre la Ville de Thiers et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ayant pour objet la fourniture de carburant à la pompe avec cartes accréditatives, selon les conditions de la convention constitutive,
- **Approuve** le fait que la Ville de Thiers assume le rôle de coordonnateur dudit groupement de commandes,
- **Autorise** le lancement de la procédure de passation de marché dans le cadre du périmètre de la convention de groupement de commandes,
- **Approuve** le fait que la CAO compétente soit celle de la Ville de Thiers,
- **Autorise** le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes et tout document se rapportant à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 46

Représentés : 7

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55

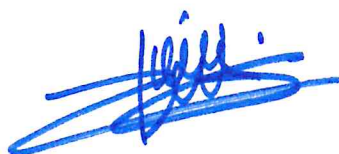
Pour : 55

Contre :

Abstentions :


*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le secrétaire de séance,



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

